

PRÉSENTATION DE DISPOSITIF

JOBS À L'ÉTRANGER

Pour la période d'été ou pour plus longtemps pendant l'année, trouver un job à l'étranger demande surtout de la motivation. Quel type de job chercher ? Pour espérer gagner combien ? Comment postuler ? Quels pièges éviter ?

Quelques conseils

- **Commencez tôt vos démarches** (6 mois)

Même s'il est possible de partir "à l'aventure", certaines formalités demandent un délai (visas, passeport, carte européenne d'assurance maladie : contactez votre centre de sécurité sociale, vaccinations...)

- **Renseignez-vous** sur le marché de l'emploi, la législation du travail, les pratiques en matière de recrutement.

- Prenez en compte les pratiques du pays et du secteur d'activité (préavis droit du travail ...)

- Sachez aussi qu'il y a **des désistements...** et des **recrutements de dernière minute !** N'hésitez pas à relancer vos demandes.

- **Ciblez vos recherches** en fonction de votre expérience et de votre niveau de langue.

- **Faites le point sur votre maîtrise de la langue en fonction du job visé.** Même si votre accent n'est pas parfait, sachez que votre maîtrise de la langue, associée à votre connaissance du français, constituent votre principal atout. Et si la barrière de la langue reste un véritable obstacle pour vous, postulez dans un pays francophone : Belgique, Suisse, Pays du Maghreb, Québec,...

- **Préparez votre argumentaire.** Votre employeur doit sentir votre motivation et que vous n'aurez pas de difficultés d'adaptation

- **Toutes les expériences sont à mettre en valeur**, qu'elles soient bénévoles ou liées à des activités sportives ou culturelles. Ne négligez pas celles qui peuvent souligner votre autonomie, votre capacité d'adaptation à un autre environnement.

- **Adaptez votre CV en VO !**

Dans le pays où vous souhaitez trouver un job, votre CV vous servira de carte de visite. Grâce à lui, vos futurs employeurs sauront rapidement qui vous êtes et, surtout, ce que vous savez faire. Prenez donc le temps de bien le rédiger et faites le relire avant de partir par un natif du pays convoité ou un professeur de langue.

Plus d'info

<http://www.cidj.com/trouver-un-job-a-l-etranger/redigez-votre-cv-en-vo>

Côté formalités : les points essentiels

Jobs dans un pays de l'Union Européenne

Dans le cadre de la libre circulation des ressortissants de l'Union Européenne, les pays de l'U.E, de l'EEE (Espace Economique Européen) et la Suisse n'exigent ni carte de séjour ni autorisation de travail.

Jobs dans un pays hors Union Européenne

Avoir un passeport valide. Il vous faudra également un visa de travail, plus ou moins facile à obtenir. Ces démarches nécessitent de s'y prendre quelques mois à l'avance : informations auprès du consulat du pays.

Des conventions existent entre la France et certains pays, donnant lieu à des formules de visas spécifiques qui simplifient les démarches

Visa Vacances Travail, Programme Vacances Travail (Working Holiday Visa): Australie, Japon, Nouvelle-Zélande, Canada, Corée du sud, Singapour et Argentine :

Pour les 18-30 ans (35 ans pour le Canada) n'ayant pas de personne à charge, il permet de travailler et de passer des vacances en même temps.

Valable un an et non renouvelable sauf pour l'Australie. Il est gratuit (frais de participation pour le Canada) mais il faut justifier d'une certaine somme pour les premiers mois du séjour.

Etats-Unis : au pair, jobs d'été..., les démarches s'effectuent dans le cadre d'un Programme d'échange agréé par les services culturels américains :

<http://french.france.usembassy.gov>

Les secteurs d'activités à cibler

Hôtellerie / restauration :

Secteur où les jobs sont les plus faciles à trouver, surtout sans expérience, par petites annonces ou en allant directement dans les hôtels, restaurant, bar... Faire la plongée, plier les draps, passer l'aspirateur... Pour tous ces jobs qui se font "en coulisses", les hôtels, auberges de jeunesse, backpackers et restaurants des villes touristiques ont de gros besoins l'été, lorsque les vacanciers arrivent en masse.

Tourisme :

Complexes de loisirs, clubs de vacances, centres sportifs, discothèques.

Animation de centres de vacances :

Centres de vacances pour enfants et adolescents à l'étranger organisés par des organismes ou associations françaises.

Être titulaire d'un BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) et avoir plus de 18 ans. *Liste d'organismes au CRI-BIJ*

Accompagnement de voyages linguistiques :

Assurer la responsabilité du groupe et l'organisation sur place du séjour.

Avoir de l'expérience dans l'animation + un bon niveau de langue.

Au pair :

Une famille étrangère vous accueille pour 6 mois ou 1 an (2-3 mois pendant les vacances d'été) en contrepartie d'une aide-ménagère et de la garde d'enfants. Vous êtes nourri, logé en chambre individuelle et vous recevez de l'argent de poche. *Se renseigner au CRI-BIJ.*

Travaux agricoles :

En Nouvelle-Zélande, en Australie ou encore en Argentine, les producteurs n'hésitent pas à embaucher des étrangers, qui n'ont pas besoin de bien parler anglais ou espagnol pour travailler dans les vignes ou les champs.

Ramassage des fruits et légumes dans des exploitations agricoles en Australie, Royaume-Uni, récolte du tabac au Canada, cueillette de fraises et récolte de pois, maïs, salade, oignon au Danemark...

Ce que vous allez gagner

En règle générale, un job à l'étranger sert à vous loger, vous nourrir et à couvrir vos frais quotidiens (transports, sorties, visites, laverie...). L'idéal bien sûr est de décrocher un job pas trop mal payé et ainsi de mettre de l'argent de côté pour votre retour en France. Partez néanmoins avec une petite réserve d'argent en cas de coups durs.

En fonction des pays, il n'y a pas toujours de salaires minimum légaux, et il n'existe pas forcément de contrats de travail écrits.

Le paiement du salaire peut se faire à la semaine, tous les quinze jours ou mensuellement.

Si votre recherche ne donne rien, sachez que des agences proposent de trouver, à votre place, un job ou un stage dans le pays de votre choix, pour la durée que vous souhaitez. La proposition est alléchante mais, attention, leurs services ne sont pas gratuits. Et même s'ils garantissent de trouver pour vous et de ne rien vous faire payer à l'avance, assurez-vous que leur prestation ne vous coûtera pas plus cher que ce que vous rapportera votre job.

Plus d'info

<http://www.cidj.com/trouver-un-job-a-l-etranger/job-a-l-etranger-ce-que-vous-allez-gagner-et-depender>

Evitez les pièges !

Face aux difficultés qui pourraient survenir à l'étranger, voici quelques conseils

Le job que vous pensiez avoir trouvé avant de partir n'existe pas! Il ne vous reste plus qu'à chercher un nouveau job sur place, ce qui peut être délicat quand on ne connaît personne. Parlez-en au peu de gens que vous avez eu l'occasion de rencontrer depuis votre arrivée, et trouvez sans attendre une connexion internet pour épilucher les sites d'offres.

Le logement que votre employeur devait vous fournir n'est plus disponible

Avant de trouver un nouveau logement par vous-même, deux options temporaires s'offrent à vous : les auberges de jeunesse et le couchsurfing, qui fonctionne particulièrement bien dans les grandes villes.

Vous aviez sous-estimé la barrière de la langue : vous vous sentez totalement isolé

Prenez contact avec des francophones avec qui vous pourrez partager votre expérience. Avant de partir, pensez donc à trouver l'adresse de tous les lieux de la ville où se retrouvent des Français : pubs, associations ou encore l'Alliance française. Mais surtout persévérez : l'apprentissage d'une langue est toujours long et difficile.

Vous êtes malade

Avant de partir, pensez bien à vérifier que votre sécurité sociale et votre assurance fonctionnent dans le pays où vous vous rendez.

Pour continuer votre recherche d'emploi, consultez la documentation éditée par le CRI-BIJ.

Trouver un job : Manuel de l'emploi saisonnier 2016

Sources :

<http://www.cidj.com/dossier/trouver-un-job-a-l-etranger>